

MAIRIE DE TOUSSIEU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

LE MARDI 27 MAI 2014 A 19H30

Salle du Conseil Municipal

AFFICHE LE JEUDI 22 MAI 2014

ORDRE DU JOUR

- Décisions municipales prises par le Maire
 - Délibération modificative des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon
 - Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
 - Délibération modificative commission Délégation de Service Public
 - Mise en œuvre de la Déclaration Préalable pour le ravalement de façade sur l'ensemble de la commune
 - Désignation des représentants communaux à PARFER
 - Désignation du représentant communal à Commission Locale de l'Eau
-
- Questions diverses